

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GENFIT annonce son chiffre d'affaires et sa position de trésorerie au 31 décembre 2024

- **Trésorerie et équivalents de trésorerie : 81,8 millions d'euros au 31 décembre 2024**
- **Chiffre d'affaires : 67,0 millions d'euros au 31 décembre 2024, dont 48,7 millions d'euros de paiement d'étape lors de la première vente d'Iqirvo® (elafibranor) d'Ipsen aux États-Unis pour le traitement de la Cholangite Biliaire Primitive (PBC)**

Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), Zurich (Suisse), le 27 février 2025 – GENFIT (Nasdaq et Euronext : GNFT), société biopharmaceutique engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies rares du foie pouvant engager le pronostic vital, annonce aujourd'hui sa position de trésorerie au 31 décembre 2024 et son chiffre d'affaires pour l'année 2024.

Situation de trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 81,8 millions d'euros contre 77,8 millions d'euros au 31 décembre 2023 et 96,0 millions d'euros au 30 septembre 2024.

En 2024, la consommation de trésorerie résulte principalement de nos efforts de recherche et développement consacrés aux programmes de notre franchise ACLF d'une part, soit notamment aux programmes VS-01, NTZ, SRT-015, CLM-022 et VS-02 HE, et d'autre part à notre programme GNS561 dans le cholangiocarcinome (CCA). Cette consommation de trésorerie a notamment été compensée par les 48,7 millions d'euros de paiement d'étape reçus en août 2024 (facturé en juin 2024) en application de notre partenariat stratégique à long terme avec Ipsen signé en décembre 2021 (l'« accord Ipsen ») et consécutivement à la réalisation de la première vente d'Iqirvo® (elafibranor) par Ipsen aux États-Unis pour le traitement de la PBC.

Comme annoncé le 30 janvier 2025, Genfit a signé un accord de financement non dilutif de partage de redevances (« *Royalty Financing* ») pour un montant maximum de 185 millions d'euros, devant permettre à GENFIT de financer ses dépenses d'exploitation et d'investissement au-delà de la fin de 2027. Cette estimation est basée sur les hypothèses et les programmes actuels, et ne tient pas compte d'éventuels événements exceptionnels. Elle tient compte en particulier i) de nos prévisions de recevoir des revenus futurs significatifs en 2025, incluant la réception à court terme du prochain paiement d'étape d'Ipsen de 26,55 millions d'euros, conditionné à un accord sur le prix et le remboursement d'Iqirvo® (elafibranor) dans un troisième pays européen représentant un marché majeur et s'appuyant sur l'hypothèse qu'Ipsen atteindra les seuils de chiffre d'affaires attendus, ii) de la mise en œuvre de l'accord de *Royalty Financing* et de la réception de tous les versements qui y sont prévus, et iii) du Rachat des OCEANes qui suivra cette mise en œuvre ou de leur remboursement à maturité en octobre 2025. A noter que la mise en œuvre de l'accord de *Royalty Financing* est conditionnée à son approbation préalable par l'assemblée générale des porteurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

d'OCEANES convoquée le 10 mars 2025, comme annoncé le 21 février 2025, et à la satisfaction d'autres conditions de mise en oeuvre habituelles.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 s'élève à 67,0 millions d'euros contre 28,6 millions d'euros pour la même période en 2023.

Sur les 67,0 millions d'euros, 48,7 millions d'euros sont liés au paiement d'étape facturé à Ipsen en juin 2024 et 2,7 millions d'euros sont liés aux revenus de redevances (« royalties ») issues des premières ventes d'Iqirvo® qui ont débuté mi-juin, en application de l'accord Ipsen signé en décembre 2021. 15,3 millions d'euros sont liés à la reconnaissance partielle du produit constaté d'avance de 40,0 millions d'euros, comptabilisés conformément à la norme IFRS 15, à la signature de l'accord précité. 0,1 millions d'euros de revenus ont été générés par les services rendus dans le cadre de l'accord de services de transition et de l'accord de services de transition de la « Part B », signés respectivement en avril 2022 et en septembre 2023 par GENFIT et Ipsen, afin de faciliter la transition de certaines activités liées à l'essai clinique de Phase 3 ELATIVE® jusqu'au transfert complet de la responsabilité de l'essai à Ipsen. 0,2 million d'euros sont attribuables à d'autres activités annexes.

Pour mémoire, sur les 28,6 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisés en 2023, 13,3 millions d'euros ont été attribuables à un paiement d'étape facturé à Ipsen en décembre 2023 en application de l'accord Ipsen signé en décembre 2021. Ce paiement d'étape a été obtenu suite à l'acceptation du dépôt de la *New Drug Application* auprès de la U.S. Food and Drug Administration et du dépôt de la demande d'Autorisation de Mise sur le Marché auprès de l'agence Européenne des médicaments pour l'approbation accélérée d'elafibranor. 8,7 millions d'euros de revenus ont été attribuables à la reconnaissance partielle du produit différé de 40,0 millions d'euros comme précisé ci-dessus. 6,5 millions d'euros de revenus ont été générés par les services rendus dans le cadre de l'accord de services de transition et de l'accord de services de transition de la « Part B », signés respectivement en avril 2022 et en septembre 2023 par GENFIT et Ipsen, comme précisé ci-dessus. 0,1 million d'euros ont été attribuables à d'autres activités annexes.

Prochaines communications financières

La Société publiera ses résultats annuels 2024 complets le 24 avril 2025. Le Document d'Enregistrement Universel 2024, le Rapport Financier Annuel 2024 (inclus dans le Document d'Enregistrement Universel 2024) et le Rapport Annuel sur Form 20-F seront rendus public d'ici la fin du mois d'avril 2025.

A PROPOS DE GENFIT

GENFIT est une société biopharmaceutique engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies rares du foie pouvant engager le pronostic vital, dont les besoins médicaux restent largement insatisfaits. GENFIT est pionnier dans la recherche et le développement dans le

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

domaine des maladies du foie avec une histoire riche et un héritage scientifique solide de plus de deux décennies. Aujourd'hui, GENFIT s'est construit un portefeuille de R&D diversifié et en pleine expansion composé de programmes aux stades de développement variés. La Société se focalise sur l'Acute-on-Chronic Liver Failure (ACLF). Sa franchise ACLF inclut cinq actifs en cours de développement : VS-01, NTZ, SRT-015, CLM-022 et VS-02-HE, basés sur des mécanismes d'action complémentaires s'appuyant sur des voies d'administration différentes. D'autres actifs ciblent d'autres maladies graves, telles que le cholangiocarcinome (CCA), le trouble du cycle de l'urée (UCD) et l'acidémie organique (OA). L'expertise de GENFIT dans le développement de molécules à haut potentiel des stades précoces jusqu'aux stades avancés et dans la pré-commercialisation, a été démontrée par l'approbation accélérée d'Iqirvo® (elafibranor¹) par la *U.S. Food and Drug Administration* (FDA), la *European Medicines Agency* (EMA) et la *Medicines and Healthcare products Regulatory Agency* au Royaume-Uni (MHRA) pour la Cholangite Biliaire Primitive (PBC). Au-delà des thérapies, GENFIT dispose également d'une franchise diagnostique incluant NIS2+® dans la Metabolic dysfunction-associated steatohepatitis (MASH, autrefois connue sous le nom de stéatohépatite non-alcoolique (NASH)) et TS-01 qui cible les niveaux d'ammoniac dans le sang. GENFIT, installée à Lille, Paris (France), Zurich (Suisse) et Cambridge, MA (États-Unis), est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext : GNFT). En 2021, Ipsen est devenu l'un des actionnaires les plus importants de GENFIT avec une prise de participation de 8 % au capital de la Société. www.genfit.fr

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et en particulier des déclarations prospectives relatives à la consommation de trésorerie de GENFIT, au potentiel et aux attentes de la Direction de percevoir des redevances et les paiements d'étape à court terme dans le cadre de l'accord Ipsen, à la réalisation des étapes nécessaires pour percevoir les versements prévus au titre du *Royalty Financing* et à son approbation par les porteurs d'OCEANE. L'utilisation de certains mots, comme « penser », « potentiel », « espérer », « devrait », « pourrait », « si » et d'autres tournures ou expressions similaires, a pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, en ce compris celles liées à la sécurité d'emploi des candidats-médicaments, au progrès, aux coûts et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires aux Etats-Unis, en Europe et au niveau mondial concernant les candidats-médicaments et solutions diagnostiques, le prix, l'approbation et le succès commercial d'elafibranor dans les pays concernés, à la fluctuation des devises, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement. Ces

¹ Elafibranor est mis sur le marché et commercialisé aux Etats-Unis par Ipsen sous la marque Iqirvo®.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

aléas et incertitudes comprennent également ceux développés au chapitre 2 « Facteurs de Risques et Contrôle Interne » du Document d'Enregistrement Universel 2023 de la Société déposé le 5 avril 2024 (n° D.24-0246) auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») qui est disponible sur les sites internet de GENFIT (www.genfit.fr) et de l'AMF (www.amf.org) et ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commission américaine (« SEC »), dont le Document de Form 20-F déposé auprès de la SEC à la même date et dans les documents et rapports consécutifs déposés auprès de l'AMF et de la SEC incluant le Rapport Semestriel d'Activité et Financier du 19 septembre 2024 ou rendus publics par ailleurs par la Société. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication du présent communiqué. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans le présent communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

CONTACT

GENFIT | Investisseurs

Relations Investisseurs | Tel : +33 3 20 16 40 00 | investors@genfit.com

RELATIONS PRESSE | Media

Bruno ARABIAN – Ulysse Communication | Tel : 06 87 88 47 26 | barabian@ulyse-communication.com

Stephanie BOYER – GENFIT | Tel : 03 20 16 40 00 | stephanie.boyer@genfit.com